

Réfléchir à l'histoire en historien : vers une connaissance de l'histoire par l'histoire¹

Patrick-Michel Noël

Les jeux [...] sont très difficiles à décrire dans leur vérité double. En effet, ceux qui y sont pris n'ont guère d'intérêt à l'objectivation du jeu, et ceux qui n'en sont pas sont souvent mal placés pour expérimenter et éprouver tout ce qui ne s'apprend et ne se comprend qu'à condition de participer au jeu ; de sorte que leurs descriptions, où fait défaut l'évocation de l'expérience enchantée du croyant, ont beaucoup de chances d'apparaître aux participants comme à la fois triviales et sacrilèges.

Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, p. 273

Résumé

En jouant sur l'ambiguïté sémantique de la notion d'« historiographie », ce texte porte sur l'historiographie de l'historiographie, domaine de recherche qui connaît d'importants développements depuis les années 1970 en Occident. Il s'intéresse plus particulièrement au cas des écoles historiques canadienne et française qui ont en commun d'avoir longtemps fait de la question de l'historicité de la discipline historique leur parent pauvre. Après avoir justifié la pertinence de cette question, il montre qu'elle a été problématisée selon trois perspectives : l'analyse des mutations de l'écriture de l'histoire, de ses articulations avec la société et des procédures par lesquelles elle s'est disciplinarisée. Enfin, en vue de renouveler ce domaine de recherche, il esquisse une nouvelle problématique s'y rattachant, soit le rôle de la théorisation historique de la pratique historique dans sa disciplinarisation, processus essentiel pour comprendre l'histoire de cette pratique dont la connaissance est indispensable à sa compréhension.

La notion d'historiographie est d'une « redoutable ambiguïté »². Si elle se définit étymologiquement comme l'écriture de l'histoire, elle désigne plus couramment la spectrographie d'un sujet donné ou encore l'histoire de l'histoire³. Ce texte, en jouant sur cette ambiguïté sémantique, portera sur l'historiographie de l'historiographie, qui connaît d'importants développements

depuis les années 1970 dans la plupart des écoles historiques occidentales⁴. Il traitera plus particulièrement des cas des écoles historiques canadienne et française, qui ont en commun d'avoir longtemps fait de la question de l'**historicité** de l'histoire leur parent pauvre⁵. Nous voulons montrer qu'il n'est pas inutile pour comprendre l'**histoire** d'examiner comment ses praticiens se sont servis d'elle pour la/se comprendre. Nous commencerons par dresser une carte raisonnée de l'interrogation historiographique en vue d'identifier ses principales tendances, euphémisme pour dire qu'elle ne prétend pas à l'exhaustivité, pour ensuite présenter le dessin/ein d'une nouvelle problématique s'y rattachant. Mais avant, il importe de défendre sa pertinence⁶.

De la nécessité de l'interrogation historiographique

Les disciples de Clio ont longtemps entretenu une indifférence, voire un mépris, ironique et paradoxal à l'égard de leur passé disciplinaire⁷. L'enracinement existentiel de la curiosité historique devrait pourtant les porter à s'intéresser à l'histoire de leur discipline dont ils font l'expérience depuis les premiers jours de leur formation au métier. Cette expérience leur en procure une connaissance intime qui «constitue un atout irremplaçable», car elle leur suggère «des hypothèses, des documents et des faits auxquels l'observateur extérieur ne songerait guère»⁸. L'**existence historique** conduirait logiquement à l'**historicisation de l'histoire**, opération cruciale puisqu'elle permet de comprendre les conditions historiques de production de l'«opération historiographique»⁹ permettant aux historiens de connaître le passé: on ne peut savoir ce qu'est faire de l'histoire sans savoir l'histoire de ce faire. L'historiographie est ainsi une partie intégrante de l'épistémologie permettant aux historiens de réfléchir à leur pratique «en pratique, dans leur pratique et pour leur pratique» et non en produisant un métadiscours normatif détaché de leur pratique effective masquant «une pratique scientifique défaillante»¹⁰: *réfléchir à l'histoire en historien*, car «parler de l'histoire, sans prendre en compte son historicité, c'est se condamner d'emblée à n'y rien comprendre»¹¹. C'est dans cette prise en compte, qui est précisément son objet, que l'histoire dispose du moyen de la dépasser pour acquérir une conscience de soi sans laquelle aucune science n'est possible¹². Ce n'est qu'à condition de faire l'histoire de l'histoire qu'on peut libérer l'histoire de son histoire, c'est-à-dire du passé impensé qui la commande et la contrôle, son «inconscient»¹³. Bref, l'*épistémologie* de l'histoire, soit prendre conscience de ce qu'on fait en faisant de l'histoire, passe par une *psychanalyse* de l'esprit historien, soit prendre conscience de ce dont on n'est pas conscient de faire en faisant de l'histoire. L'histoire de l'histoire, le pont où s'effectue ce passage entre épistémologie et psychanalyse, est ainsi «un préalable nécessaire à toute pratique consciente de l'histoire»¹⁴.

Or, ce n'est que récemment – tardivement – dans l'histoire de l'historiographie canadienne et française que la discipline historique est devenue un objet historique en soi. À partir des années 1970, en nouant un dialogue avec la philosophie et la sociologie de l'histoire¹⁵, qui leur rappelaient par coup d'aphorismes que « l'historien fait partie de l'histoire » ou que l'histoire « ne peut rendre compte d'elle-même que par sa genèse »¹⁶, les historiens français et canadiens **historicisent la discipline historicisante**. « Science *des hommes dans le temps* », fondée sur une dialectique entre le passé et le présent, selon Marc Bloch, l'histoire est aussi une *science des hommes* dans le temps qui, pour être conséquente avec elle-même et saisie dans son actualité, doit être historicisée¹⁷. L'interrogation historiographique se justifie en justifiant l'histoire puisqu'il lui « appartient en propre de fonder non en raison, mais, si l'on peut dire, en histoire, *en raison historique*, [...] la raison d'être proprement historique »¹⁸ de l'histoire. Éprouver l'histoire par l'histoire.

Une historiographie de l'historiographie

Entrelacée entre les domaines de l'histoire intellectuelle et de l'histoire des sciences, cette interrogation s'est divisée essentiellement en trois perspectives thématiques et méthodologiques non mutuellement exclusives problématisant différemment le passé de l'histoire. Ayant en commun de souligner que les historiens sont des agents historiques qui, en faisant de l'histoire, font l'histoire¹⁹, les historiens cultivant ce champ ont analysé les mutations de l'écriture de l'histoire (1), ses articulations avec la société (2) et les procédures par lesquelles cette pratique s'est disciplinarisée (3). La première perspective prend la forme d'une rétrospection de l'écriture historique. Inscrits dans une démarche plutôt internaliste, les travaux relevant de cette perspective s'intéressent, par l'analyse du contenu des textes historiques, aux mutations de cette écriture sans pour autant l'extirper de son contexte de production. Ils rappellent que la compréhension de l'histoire de la discipline historique passe par une analyse de ce que les historiens produisent. Les travaux relevant de cette perspective ont pris plusieurs formes. Les synthèses s'étendant de l'Antiquité à nos jours²⁰, en mobilisant les vertus heuristiques de la longue durée, rappellent que si l'histoire s'est érigée en discipline au XIX^e siècle, elle est pratiquée comme genre littéraire depuis Hérodote. Les historiens se sont également intéressés à l'évolution des domaines structurant l'écriture historique. Ils montrent que faire l'histoire de l'histoire, c'est faire l'histoire de son expansion et de sa fragmentation en domaines de spécialisation ou, pour paraphraser Marcel Gauchet, de l'élargissement de son objet²¹. La confrontation de ces travaux, qui peuvent prendre la

forme de bilans historiographiques transversaux ou porter sur l'histoire d'un secteur disciplinaire particulier, permet de reconstruire la géométrie historique par laquelle la connaissance sur le passé a pris forme et de comprendre comment et pourquoi « les historiens découpent [l]e territoire immense et indécis [...] du champ historique »²². Certains historiens ont effectué des traitements systématiques quantitatifs de corpus historiographiques pour dégager les principales tendances des mutations de l'écriture historique²³. Une dernière tendance importante au sein de la perspective internaliste regroupe des essais sur les mouvements et les paradigmes historiographiques. Relevant jusque-là de l'hagiographie, l'histoire des *Annales*, le plus important mouvement historiographique du xx^e siècle, a été soumise à une analyse plus distanciée lors du jubilé de sa revue, en 1979, où André Burguière soutient que l'originalité de cette école résiderait davantage dans la manière par laquelle elle a présenté son programme que dans le programme – élargissement de l'objet historique, interdisciplinarité, histoire-problème – lui-même qui, bien qu'innovateur, est le produit d'appropriations de la sociologie durkheimienne, de la philosophie berrienne et de la géographie vidalienne²⁴. F. Dosse soutient, pour sa part, que l'abandon du projet braudélien de l'histoire totale par la troisième génération des *Annales* est responsable de l'éclatement de la discipline depuis les trente dernières années²⁵. Enfin, les *Annales* ont également intéressé des historiens à l'extérieur de l'Hexagone et des non-historiens, qui ont le mérite d'offrir une vision enrichie d'une distance critique de l'histoire de cette École²⁶. Au Canada, Jean Lamarre a réalisé une socio-histoire de l'école de Montréal qui, dans sa réinterprétation de l'histoire canadienne centrée sur la Conquête, serait à l'origine du néonationalisme québécois. Alors que la plupart des écoles historiques se fondent sur une **conception de la pratique historique**, comme l'école des *Annales*, les tenants de l'école montréalaise étaient avant tout unis par une interprétation historique concernant *Le devenir de la nation québécoise*²⁷. L'avènement, le développement et le triomphe de l'histoire sociale ont aussi retenu l'attention des historiographes québécois. Dans *Le passé composé*, Serge Gagnon analyse les mutations de l'écriture historique au Québec, des années 1960 à nos jours²⁸. Introduites par l'École de Québec qui emprunta les préceptes de l'école des *Annales*²⁹, elles transformèrent l'histoire en une science sociale en l'alignant sur des méthodes quantitatives et en élargissant son objet aux structures socioculturelles. Gérard Bouchard soutient, quant à lui, que c'est sous l'impulsion de la Révolution tranquille que l'historiographie québécoise est passée du paradigme nationaliste au paradigme modernisateur. Ce transfert paradigmatique a permis à l'histoire sociale de remplacer l'histoire politique comme matrice

disciplinaire³⁰. En soutenant que « la science historique se définit par cette double référence à l'état de la culture à même laquelle elle se constitue et aux tâches qui lui sont assignées dans une conjoncture socioculturelle donnée », Bouchard plaide pour que l'écriture historique soit éclairée par les projecteurs de l'histoire culturelle et intellectuelle³¹.

Sous cet éclairage, la seconde perspective de l'interrogation historiographique prend la forme d'une socio-histoire de la discipline s'intéressant, dans une démarche plutôt externaliste, aux conditions institutionnelles et intellectuelles, qui ont rendu possible la production de la connaissance historique, ainsi qu'aux articulations qu'elle entretient avec la société: il n'existe pas de texte historien sans contexte historique. C'est Serge Gagnon qui fut le véritable pionnier de cette démarche au Canada francophone quand il élaborait, en 1973, une « théorie préliminaire à l'histoire de l'historiographie »³². S'appropriant notamment des travaux d'Edward Carr et de Benedetto Croce en philosophie critique de l'histoire et de Karl Mannheim et Fernand Dumont en sociologie de la connaissance, il souligne l'enracinement subjectif, social et idéologique de la connaissance historique³³. Il mettra en œuvre cette problématique dans sa thèse de doctorat, dans laquelle il s'évertue à dégager « les rapports d'influence entre la connaissance historique et la société canadienne-française au cours des années 1845 à 1920 »³⁴. Suivant une démarche similaire, M. Brock Taylor, en analysant les écrits historiques canadiens-anglophones du XIX^e siècle, soutient que l'écriture historique a été un moyen pour les colonies britanniques nord-américaines de se donner une mémoire collective, de s'identifier et de se promouvoir afin de favoriser leur peuplement³⁵. Carl Berger, de son côté, a analysé la constitution et l'évolution de l'historiographie canadienne-anglaise, à partir du tournant du XX^e siècle, en vue de montrer que l'écriture historique « reveals a good deal about the intellectual climate »³⁶. Traitant des principaux courants qui ont animé cette écriture, il explicite la relation entre l'histoire faite par les historiens et l'histoire qui les fait. En France, C.-O. Carbonell plaide pour une socio-histoire de l'historiographie dans l'article-manifeste de la revue *Storia della Storiografia*³⁷. Récusant la perspective internaliste qui, selon lui, déroberait la production historique de son contexte sociopolitique en ne s'intéressant qu'aux seules œuvres retenues par la postérité, il dresse, à partir d'un traitement statistique des écrits historiques publiés entre 1865 et 1885, un portrait géographique, démographique et sociologique des praticiens de l'histoire. Il publie, en 1981, un « Que sais-je ? » pour « vaincre l'indifférence parfois méprisante affichée par les historiens français à l'égard de leur propre discipline »³⁸. L'histoire de l'historiographie est, à ses yeux, un des chapitres les plus importants de l'histoire des mentalités, alors en pleine vogue³⁹.

Les travaux relevant de cette perspective socio-historique portent sur les articulations entre la profession historique et la société dont la dynamique anime l'histoire de la discipline. La nature de ces articulations peut s'apprécier par l'analyse des fonctions sociales de l'histoire. Le sociologue Fernand Dumont, qui entretenait l'espoir toujours actuel « que l'histoire de l'histoire devienne une partie très importante de la recherche et de l'enseignement dans nos universités », rappelle que ces fonctions, loin de la contaminer, assurent son existence⁴⁰. L'histoire ne fonctionne pas en autarcie, dans la mesure où ses producteurs et ses consommateurs sont des humains solidaires de certaines relations sociales extra-disciplinaires⁴¹. J. Létourneau a souligné cette inscription sociétale de l'histoire en soutenant, au moyen d'une démarche métahistorique, que la production historique participe à la construction et à la mutation identitaires d'une communauté, processus qui, à son tour, conditionne le mode d'actualisation historique du passé⁴². D'autres historiens rappellent que la discipline historique a toujours exercé, depuis sa naissance au XIX^e siècle, des fonctions sociales dont la plus importante consiste à nourrir la mémoire collective, notamment *via* l'enseignement⁴³. Ils constatent que depuis les années 1960, sous l'impulsion de la démocratisation et de la massification de l'Université, les historiens sont de plus en plus sollicités, que ce soit par les maisons d'édition de vulgarisation, par les tribunaux ou par les médias. Ces sollicitations n'ont pas été sans effet sur la pratique du métier des historiens, qui ont dû faire preuve plus que jamais de vigilance épistémologique afin de ne pas tomber sous leur emprise. La synchronie paradoxale, entre le succès que l'histoire connaît auprès du public et les inquiétudes et incertitudes épistémologiques historiques dans les années 1980-90, n'est ainsi pas fortuite : cette demande sociale d'histoire a forcé les historiens à réfléchir aux fondements de leur pratique savante. À cet égard, Gérard Noiriel met en relation des facteurs socio-institutionnels et des facteurs épistémologiques pour expliquer la perception généralisée de l'état de crise dans laquelle se trouverait la discipline. Il soutient que le métier d'historien, depuis sa création, a consisté en des activités de savoir reliées à la production de connaissances, des activités de mémoire liées à leur diffusion sociale et des activités de pouvoir raccordées à la gestion des problèmes qui engagent la profession, comme l'évaluation des pairs ou le recrutement⁴⁴. L'histoire de la discipline passe ainsi par une sociologie de la profession historique⁴⁵. Souscrivant également à la perspective externaliste, Ronald Rudin soutient que l'historiographie québécoise du XX^e siècle « a été modelé[e] à la fois par des forces à l'œuvre au sein même de cette société et par des fluctuations conceptuelles au sein de la profession historique »⁴⁶. Il existerait au Québec une importante corrélation

entre les changements sociaux et les changements historiographiques. S'inspirant de la démarche de l'historien états-unien Peter Novick⁴⁷, il s'en prend à l'interprétation « *whig* » (p. 15) de l'histoire de l'histoire qui prétend qu'elle suit un cours linéaire. Les historiens d'aujourd'hui, comme leurs prédécesseurs, sont « aux prises avec le problème d'équilibrer les exigences de leur profession et celles de leur société » (p. 23). Rudin a toutefois oublié que cet équilibre, qui n'est pas un invariant car il est historique, a été profondément modifié par le développement de la discipline. Celle-ci a institué une médiation engendrant une distance dans la relation entre les historiens et la société – distance qui change la nature de cette relation – permettant aux premiers de s'approprier des préoccupations et controverses sociétales – de filtrer l'air du temps – pour les traduire en problèmes de science⁴⁷. Si nous voulons éviter de pratiquer une « sociologie spontanée » du *making history*, il faut étudier *the making of history*, c'est-à-dire les procédures par lesquelles la pratique historique s'est constituée et maintenue en un champ disciplinaire doté de ses propres fondements normatifs et mécanismes de fonctionnement, dont les agents détenant une autonomie relative par rapport au monde social souhaitent connaître le passé pour le connaître – en vue de se faire reconnaître⁴⁸. Bref, faire l'histoire de la discipline historique passe par une analyse de la disciplinarisation de l'histoire.

Esquisse d'une théorie de la théorisation historique de l'histoire

La nouvelle problématique que nous proposons s'inscrit dans cette troisième perspective de l'interrogation historiographique, qui exige de saisir l'histoire de l'histoire à la lumière de ses procédures de disciplinarisation qui la libèrent des injonctions du domaine public pour l'emprisonner dans un espace institutionnel, professionnel et théorique de production⁴⁹ contrôlant la « volonté de savoir » – pour reprendre l'expression foucauldienne – le passé et agissant comme un surmoi collectif⁵⁰ canalisant les pulsions de la *libido sciendi* pour les sublimer en œuvres recevables, communicables et appréciables, condition *sine qua non* de toute science. L'histoire, comme toute discipline, n'est pas un objet naturel, mais un artefact qui doit être soumis à une « archéologie du savoir »⁵¹ : l'« atelier »⁵² dans lequel est construite la connaissance historique est lui-même une construction historique qui doit être déconstruite afin de comprendre son architecture. L'analyse historique de la fabrication de la fabrique historique permettant de relever le principal défi en histoire de l'histoire : contourner la Charybde du déterminisme relativiste pour qui les modalités et les finalités de la pratique historique sont dictées par le contexte dans laquelle elle s'inscrit tout

en évitant de tomber dans la Scylla de l'autonomisme subjectiviste, pour qui ces dernières ne relèvent que des choix personnels du sujet historien. Bref, affirmer l'historicité de l'histoire sans pour autant la réduire à son histoire. La disciplinarisation de l'histoire a donc reposé sur un paradoxe : la discipline historique s'est constituée en s'*émancipant* des injonctions contextuelles afin de s'*assujettir* à ses propres règles de fonctionnement formant sa constitution⁵³. L'écriture de l'historien n'est pas déterminée par des instances externes, mais ce dernier ne peut pas, non plus, se faire un chantre du « tout est bon »⁵⁴ postmoderne pour écrire l'histoire comme il le/la désire. C'est en voyant l'histoire de l'histoire à la lumière de ses procédures disciplinarisantes que nous comprenons comment l'histoire a acquis et conserve sa légitimité scientifique, qui réside dans sa capacité à aligner son discours sur la réalité : dire vrai du passé.

Pour bien saisir la disciplinarisation de l'histoire, il importe non seulement d'analyser sa professionnalisation et son institutionnalisation⁵⁵, mais aussi sa théorisation, soit le discours par lequel les historiens se prononcent sur leur pratique et non sur le passé qu'elle permet de connaître. L'étude de cette procédure disciplinarisante montrera que la disciplinarité de l'histoire ne se réduit pas à sa matérialité institutionnelle en mettant en lumière son idéalité épistémologique (et son idéalité qui est aussi réelle que sa réalité) et (r)établira l'agencéité des historiens dans la cause de l'histoire – sa disciplinarisation – dans laquelle ils se sont *engagés* en (ré)inventant leur pratique, les empêchant d'inventer le passé afin d'en produire une connaissance *désengagée*⁵⁶. Avec l'étude de la théorisation historique de la pratique historique, nous voulons montrer dans une perspective constructiviste, comme l'a fait Edward P. Thompson pour la classe ouvrière, que la discipline historique n'est pas une chose qui est apparue du jour au lendemain ; elle est plutôt le fruit d'un « processus actif mis en œuvre par des agents »⁵⁷ – les historiens – dans lequel les représentations qu'ils ont de leur pratique ont été aussi importantes sinon davantage que la réalité objective de celle-ci. L'analyse de la théorisation permet de voir la réalité effective de l'« *illuso* » disciplinaire, soit la croyance fondamentale des historiens dans l'intérêt de leur pratique les motivant à s'y investir⁵⁸. La quasi-occultation par ceux-ci de cette procédure disciplinarisante provient du fait qu'ils ont été et se sont longtemps *qualifiés* d'empiristes antithéoriciens, préférant pratiquer l'histoire que de discourir sur elle⁵⁹. Pourtant, de récentes anthologies révèlent qu'il s'est toujours trouvé des historiens qui ont théorisé leur pratique⁶⁰. Comment comprendre cette disposition réflexive, ce pouvoir-dire historien du savoir-faire historique qui « n'est pas de l'histoire »⁶¹ dans l'histoire de l'histoire ? Pourquoi les historiens ont-ils eu besoin de faire autre chose que d'étudier le passé pour étudier le

passé? L'élucidation de cette problématique, en appréhendant la relation théorie-pratique constitutive de toute discipline, conduit au *re-thinking history* par son histoire: *réfléchir à l'histoire en historien* en vue d'étudier la réflexion des historiens sur l'histoire⁶².

En plus de s'être institutionnalisée et professionnalisée, l'histoire, pour se discipliniser, a dû se *discipliner* au moyen de cette théorisation par laquelle les historiens ont défini, légitimé, normalisé et programmé leur pratique. Ces opérations déterminent en effet le devoir-être (*ethos*) et le savoir-faire (*habitus*) de l'histoire – le fond de sa forme – sans lesquels elle ne peut se professionnaliser ni s'institutionnaliser. La distinction et la distanciation hiérarchisantes entre les amateurs et les professionnels, inscrites respectivement au cœur de ces deux procédures disciplinarisantes de l'histoire, ont reposé sur une conception précise de celle-ci, élaborée par la théorisation. Cette dernière a été, est et sera toujours un « impératif catégorique »⁶³ du métier des historiens leur permettant de définir leur identité – l'*historienneté* –, de libérer leur pratique des injonctions sociétales et d'arpenter son territoire épistémique en vue de délimiter et de sécuriser ses frontières vis-à-vis des autres disciplines: l'individuer et l'individualiser. Par la théorisation, les historiens élaborent les clauses de la législation qui fonde et régit l'objectivation du passé: l'*ordre du discours*⁶⁴ historique. L'analyse de cette théorisation dessinant l'architecture conceptuelle de l'atelier des historiens permettra de mieux comprendre la constitution historique de la constitution historique: décrire la plus taboue des normes disciplinaires⁶⁵. Sans être théorisée, l'histoire n'aurait pu être pratiquée tout comme on ne peut jouer sans règles⁶⁶. Pour *faire de l'histoire*⁶⁷, les historiens ont dû faire aussi autre chose que de l'histoire.

* * *

L'étude empirique de la théorisation historique de la pratique historique par la pratique historique permet de déconstruire le mythe – vocation originelle de l'*historia*⁶⁸ – fondateur de la discipline historique de l'historien empiriste n'ayant eu et ne devant avoir pour mission que de « montrer comment les choses ont vraiment été »⁶⁹. C'est par la *mimêsis*, en jouant à l'historien, c'est-à-dire en montrant comment les choses ont vraiment été dans l'histoire de la discipline, qu'on peut montrer que les historiens n'ont pas et n'ont pu que se donner pour tâche de montrer comment les choses ont vraiment été pour montrer comment les choses ont vraiment été: éprouver le mythe par le mythe. Comme l'illustre cet aphorisme de celui qui, dans la mémoire de la discipline historique,

tient le rôle de son père fondateur⁷⁰, les historiens, pour se démarquer des philosophes spéculant sur le processus historique, spéculèrent sur la pratique historique⁷¹. Pour disciplinariser l'histoire, ils ont dû tenir des discours théoriques qui « relèvent eux-mêmes d'une histoire »⁷². Cette histoire permet de saisir ce que parler de l'histoire a voulu dire et faire dans l'histoire de l'histoire. Discours sur la pratique, la théorisation historique de l'histoire a été une pratique discursive – un dire qui fait⁷³ – qui a participé à sa disciplinarisation, processus essentiel pour comprendre l'histoire de l'histoire dont la connaissance est indispensable à sa compréhension. Si la plupart des historiens actuels interrogent le passé sans s'interroger (ou ont appris à interroger le passé sans s'interroger [note 7]) sur la pratique qui leur permet de l'interroger, c'est qu'elle ne (leur) pose pas problème: ils prennent l'histoire pour une évidence et une essence platonicienne qu'on incorpore magiquement en se frottant aux archives, alors qu'elle est tributaire d'une histoire. Or, ce n'est qu'en problématisant l'histoire par l'histoire que nous parviendrons à la déessentialiser et à ne pas la réduire à un « lieu tranquille à partir duquel on peut poser d'autres questions »⁷⁴ au passé. Pratiquer l'histoire sans connaître son histoire, pour la communauté disciplinaire, « *is a suicidal proposal [...] because it would empty history of the historical circumstances that are a condition of its existence* »⁷⁵. Occultant ses conditions historiques d'existence, cette déhistoricisation entraîne en effet sa déréalisation. C'est parce que la « science historique ne peut pas désolidariser entièrement sa pratique de ce qu'elle saisit comme objet » que l'histoire de l'histoire est incontournable. Elle travaille l'ambiguïté – riche de sens – que désigne le vocable même d'« histoire », ambiguïté suggérant « une situation de particulière proximité entre l'opération scientifique et la réalité qu'elle analyse »⁷⁶. Puisque « la méthode ne peut plus se séparer de son objet », l'opération historique doit être saisie dans la *réalité* historique qu'elle analyse: « l'histoire s'explique historiquement »⁷⁷. C'est à « condition de participer au jeu » (voir l'exergue), d'« expérimenter »⁷⁸ l'histoire, qu'on peut **dire vrai** de l'histoire – produire une analyse de l'histoire n'étant pas détachée de sa pratique effective – tout en étant « **dans le vrai** » ou dans le « paradigme »⁷⁹ disciplinaire – analyse qui puisse être **vérifiée** par ceux à qui elle s'adresse, soit la communauté historique: *réfléchir à l'histoire en historien* (et pour les historiens) ou se servir de son sens pratique pour comprendre le sens de sa pratique. Tel est le défi des historiens épistémologisant l'histoire qui leur tient à la fois de lieu et d'objet.

Notes

1. L'auteur tient à remercier le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada pour son soutien financier, de même que les trois évaluateurs du comité des Actes du Colloque pour leurs judicieux commentaires critiques sans lesquels cette recherche n'aurait pu voir le jour et être publiée. Il tient également à exprimer son immense gratitude envers Valérie Lapointe-Gagnon qui, par son esprit cartésien et son œil gréviesien, a rendu ce texte considérablement moins lourd et confus.
2. Bernard Guenée, *Histoire et culture historique en Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980, p. 12. Charles-Olivier Carbonell a également mis en évidence et tenté d'élucider cette ambiguïté dans « Histoire, histoire et historiographie », *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français : 1865-1885*, Paris, Privat, 1976, p. 37-44. Participant « à [l']incertitude du vocabulaire [...] entretenue par les historiens eux-mêmes, comme s'ils entendaient préserver par là l'ambivalence de leur savoir » (André Burguière, « Histoire et structure », *Annales : ESC*, vol. 26, n° 3 (1971), p. III), la notion d'historiographie n'est que l'une des ambiguïtés sémantiques au cœur des incertitudes épistémologiques de la discipline historique qui font en sorte qu'elle n'est « pas une science comme les autres » (cf. Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, p. 179). L'une des tâches de l'historiographie est d'élucider ces ambiguïtés, notamment celle qui la caractérise.
3. Harry Ritter, « Historiography », *Dictionary of Concepts in History*, Westport, Greenwood, 1986, p. 188-193.
4. Philippe Poirrier, « L'historiographie », *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004, p. 217-232; François Hartog, « Histoire. La tentation de l'épistémologie? », *Le Débat*, n° 112 (2000), p. 80-83; Peter Burke, « Historiography and Philosophy of History », dans P. Burke (éd.), *History and Historians in the Twentieth Century*, Oxford, OUP, 2002, p. 230-249. La création de revues consacrées à l'étude de questions historiographiques témoigne également de l'essor de l'histoire de l'histoire : *History and Theory* (1960-), *Storia della Storiografia* (1982-), *Rethinking History. The Journal of Theory and Practice* (1998-) et, dans une moindre mesure, *Espaces Temps* (1975-).
5. Nous entendons ici par « histoire » discipline historique, soit un ensemble de méthodes scientifiques codifiées et pratiquées par une communauté professionnelle institutionnalisée produisant un savoir véridique sur le passé. Dans cette acception, l'histoire est un produit du XIX^e siècle (Gérard Noiriel, « La formation d'une discipline scientifique », *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2005 (1996), p. 63-114). Cette notion se distingue de celle, plus large, d'« historiographie » qui désigne – entre autres acceptions – l'écriture de l'histoire, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques par lesquelles on se représente le passé. L'histoire de l'historiographie remonte, pour sa part, à l'Antiquité (Irmline Veit-Brause, « Disciplining History: Perspectives of a Configurational Analysis of its Disciplinary History », Rolf Torstendahl et I. Veit-Brause (dir.), *History-Making: The Intellectual and Social Formation of a Discipline*, Stockholm, KVHAA, 1996, p. 7-8). Sur le relatif désintérêt historien pour l'histoire de leur discipline : Donald Wright, *The Professionalization of History in English Canada*, Toronto, UTP, 2005, p. 3. Serge Gagnon notait en 1973 que si l'histoire de l'histoire était « abondamment » pratiquée par les écoles historiques anglo-germaniques – surtout aux États-Unis, sa « terre promise », – elle était ignorée, voire méprisée comme genre en France et au Canada français (cf. « Le rôle et la nature de l'historiographie », *RHAF*, vol. 26, n° 4 (1973), p. 481 et 488). Jocelyn Létourneau pouvait encore affirmer en 1995 « qu'on compte sur les doigts de la main les historiens qui au Québec procèdent à l'archéologie du savoir qu'ils édifient » (cf. « Production historique portant sur le Québec », *Recherches sociographiques*,

vol. 36, n° 1 (1995), p. 9). C.-O. Carbonell, acteur incontournable de l'histoire de l'histoire de l'histoire en France, notait à cet égard en 1976 : « Voilà près d'un demi-siècle que les historiens français disent leur volonté de faire une histoire totale [...] Histoire économique, histoire sociale, histoire des techniques [...] autant de branches nouvelles et fortes qui se sont développés sur le tronc rabougri de l'histoire "positiviste". Il est pourtant un domaine qui n'attire guère l'attention des historiens d'aujourd'hui, un domaine qu'ils évitent [...] alors qu'il semble leur appartenir d'une façon privilégiée : c'est celui de l'histoire de leur propre science » (cf. *op. cit.*, p. 34, [c'est moi qui souligne]).

6. La pertinence de l'interrogation historiographique est, en effet, loin d'être reconnue par tous les historiens. La faible présence et visibilité institutionnelles de cette spécialité dans ces deux pays témoignent de cette absence de reconnaissance. L'historiographie est, en effet, rarement conçue comme un domaine de recherche indépendant. Elle constitue, pour la plupart des historiens, un passage normalisé et normalisant, un détour dans leur formation. Son enseignement est généralement donné par des spécialistes d'autres domaines de recherche, renforçant son image de domaine de recherche auxiliaire, de *seconde classe*. C'est pourtant la « nature » même de l'histoire « d'être étroitement unie à l'histoire vécue dont elle fait partie » (J. Le Goff, *op. cit.*, p. 352).
7. Cette résistance historique à l'historicisation de l'histoire a été constitutive de sa fondation disciplinaire. En effet, pour fonder scientifiquement leur pratique, les historiens auraient ironiquement tenté de la sortir de son histoire en vue de montrer qu'elle était irréductible à toute détermination socio-historique. Pour affirmer l'*indépendance* de leur discipline, il fallait éviter de souligner sa *dépendance* à des conditions historiques de production ; on ne pouvait la relativiser à son temps, la désabsolutiser, c'est-à-dire la rendre non *nécessaire*. Nous nous inspirons de l'analyse de P. Bourdieu sur les rapports que les philosophes entretiennent avec leur histoire, « Les sciences sociales et la philosophie », *Actes de la recherche en sciences sociales* [ARSS], n° 47 (1983), p. 45-52 ; *Idem, Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 2003 (1997), p. 34-42. Nous soutenons plutôt que l'acquisition historique de l'indépendance de l'histoire a dépendu de certaines conditions. L'histoire de l'histoire engendre, comme l'a noté Isabelle Stengers à propos de toutes les formes d'histoire des sciences, « un rapport de force difficile entre l'historien et ses acteurs », puisque l'historien de l'histoire, en montrant que l'activité historique dépend de certaines conditions de production historiques, déstabilise le praticien qui se croyait libre, c'est-à-dire inconditionné. (cf. *L'Invention des sciences modernes*, Paris, Flammarion, 1995 (1993), p. 52). L'analyse historique de la pratique historique a longtemps été perçue comme une attaque visant à la délégitimer. Nous pouvons également rendre compte de cette résistance ou de cette indifférence des historiens à historiciser leur discipline par leur formation. Les historiens peuvent difficilement interroger leur pratique puisqu'on les *forme*, dès le second cycle, à se *spécialiser* dans un pré-carré spatio-temporel : à mettre en œuvre leur pratique. Non seulement ne s'interrogent-ils pas sur leur pratique, mais ils ne savent pas qu'ils ne s'interrogent pas sur elle, puisqu'ils ne sont *pratiquement* pas sensibilisés à cette interrogation (voir note précédente). L'apprentissage au sein de la corporation historique cherche, en effet, à incorporer, à emboîter – à penser, pour reprendre l'expression anglo-saxonne, *in the box* (historienne) – les apprentis au moyen de la transmission de dispositions – une « connaissance par corps », (P. Bourdieu, *op. cit.*, 2003, p. 185 et 201), une connaissance inconsciente d'elle-même – qui leur permettront de faire de l'histoire sans y penser, comme une seconde nature : l'*habitus*. Or, le propre de celui-ci est de faire oublier à ceux qui l'incorporent les conditions de sa genèse : son histoire.

La formation historique apprend paradoxalement à ceux qui la suivent à ne pas réfléchir historiquement à l'histoire – à ne pas penser *the box* historique dans son historicité. Ce n'est toutefois qu'au moyen de cette réflexivité qu'un historien peut se désincorporer de cet habitus, c'est-à-dire de l'inconscient collectif disciplinaire en vue de pratiquer une histoire consciente d'elle-même, c'est-à-dire consciencieuse. Médiatiser l'histoire par l'histoire ou se déshabituer par l'entremise de nos habitudes permet de se désincorporer ou se conscientiser – savoir ce qu'on fait en faisant de l'histoire – sans se détacher de sa corporation (ou du processus d'incorporation s'il s'agit d'un étudiant qui apprend la pratique historique afin de pouvoir l'analyser par cette pratique: des études en histoire sur l'histoire permettant de réfléchir à l'histoire, s'y conscientiser, tout en obtenant sa carte de visite d'historien, de s'*incorporer* à l'histoire). Pour corriger la situation, il faudrait modifier les modalités et les finalités de la formation historique en érigeant la déshabitude en la seule habitude à incorporer, en convertissant la réflexivité en habitus de la discipline, ce que P. Bourdieu nommait la « réflexivité réflexe » (cf. *op. cit.*, 2001, p. 174).

8. Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 95. Voir aussi, Martin Pâquet, « L'Expérience de l'histoire. Pratique et pédagogie », dans Yves Frenette, Martin Pâquet et Jean Lamarre (dir.), *Le parcours de l'histoire. Hommage à Yves Roby*, Québec, PUL, 2002, p. 27-57. L'expérience disciplinaire procure aux historiens à la fois une connaissance intime de leur histoire et une formation méthodologique leur permettant de rester critiques envers elle. Les historiens de l'histoire jouissent ainsi d'une situation avantageuse par rapport aux autres praticiens de l'histoire des sciences qui ne disposent, quant à eux, que de la *formation* (par exemple, les historiens *professionnels* de la physique) ou de la *connaissance des « coulisses »* de leur objet (par exemple, les psychologues s'intéressant à l'histoire de leur discipline). Il est curieux que les historiens n'aient pas su tirer davantage profit de cette situation que leur confère leur expérience disciplinaire: l'histoire de l'histoire demeure la moins développée des histoires disciplinaires (I. Veit-Brause, *op. cit.*, p. 13). Le champ de l'histoire des sciences humaines est dominé par les sociologues qui prétendent mettre en œuvre « l'approche historique de l'histoire des sciences humaines » (Laurent Mucchielli, *Mythes et histoire des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 2004, p. 9).
9. Michel de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 77-142.
10. P. Bourdieu, « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France » (entretien avec Lutz Raphaël), *ARSS*, n° 106-107 (1995), p. 113 et 114. Il est pertinent de rappeler la distinction entre l'épistémologie normativo-prescriptive et l'épistémologie historico-descriptive de l'histoire. La première prétend déterminer *a priori* les critères définissant ce que doit être la pratique historique (Voir Carl G. Hempel, « The Function of General Laws in History », *The Journal of Philosophy*, n° 39 (1942), p. 35-48). La seconde prétend que toute entreprise visant à produire de la connaissance scientifique se situe dans l'histoire. Elle s'appuie donc sur celle-ci pour déterminer ce qu'est l'histoire. Dans un ouvrage récent, Jean Boutier *et al.*, définissent bien en quoi consiste le second courant: « l'analyse épistémologique [...] ne peut jamais décrire la signification d'une intelligibilité scientifique que dans la diversité historique de ses dispositifs de production et d'énonciation » (*Qu'est-ce qu'une discipline?*, Paris, EHESS, 2006, p. 8). Une réflexion sur l'histoire détachée de la pratique effective des historiens est comme un moulin qui tourne à vide faute de moudre les grains empiriques. L'épistémologie historique (ou l'histoire épistémologique) ne tente pas de savoir ce qu'est l'histoire en essayant de trouver ses fondements normatifs justifiant son statut disciplinaire, mais en analysant le processus historique par lequel se sont *construits* ces *fondements* philosophiques qui deviennent, dans cette perspective, des *conventions* anthropologiques. Son objet est le cadre qui permet de faire de l'histoire.

11. Krzysztof Pomian, « De l'histoire, partie de la mémoire, à la mémoire objet d'histoire », *Revue de Métaphysique et de Morale*, vol. 103, n° 1 (1998), p. 113.
12. Edgar Morin, *Science avec conscience*, Paris Seuil, 1990, p. 15-16. Du latin *conscientia*, dérivé de *conscire*, de *cum* « avec » et *scire* « savoir », « conscience » est étymologiquement « savoir en commun », condition d'existence essentielle de toute discipline (cf. Alain Rey, « Conscience », *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992, p. 477). Rassemblant ses praticiens de plus en plus répartis et disséminés dans différents champs de recherche, l'histoire de l'histoire leur donne un savoir en commun. En leur rappelant qu'ils partagent une histoire commune qui est celle de leur pratique, elle permet une identification par filiation. Comme l'ont noté Loïc Blondiaux et Nathalie Richard, l'historien des disciplines « pourrait avoir un rôle décisif et concret à jouer dans un contexte de fragmentation et de spécialisation croissante des champs scientifiques. Il apparaît à bien des égards comme le dernier généraliste au sein des disciplines, capable de produire un regard et un discours d'ensemble [...] » sur les différents champs disciplinaires (cf. « À quoi sert l'histoire des sciences de l'homme? », Claude Blanckaert et al. (dir.), *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux et questions vives*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 124). L'histoire de l'histoire par l'étude de ses différentes traditions permet non seulement d'enrichir la culture disciplinaire des historiens sans laquelle aucune authentique culture historique n'est vraiment possible, mise à part une érudition antiaulaire, mais aussi de relativiser la ou les traditions dominantes actuelles; montrer que cette dominance n'a rien de nécessaire, mais qu'elle est le fruit de circonstances historiques. Georg Iggers a bien saisi la pertinence de l'interrogation historiographique en affirmant que « *we can see in the history of historiography an ongoing dialogue that, while it never reaches finality, contributes to a broadening of perspective* » (cf. *Historiography in the Twentieth Century*, Middletown, Wesleyan University Press, 2005, p. 16).
13. Émile Durkheim, cité par P. Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 186. C'est en regardant historiquement le regard historien qu'on peut apercevoir ce que celui-ci ne voit pas en regardant le passé: son non-dit, son habitus, son propre passé. Voir E. Morin, *La méthode. I. La Nature de la Nature*, Paris, Seuil, 1977, p. 21. Saisir l'inconscient de la pratique scientifique avait été érigé en principe directeur du projet d'une science de la science par Gaston Bachelard dans *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1938.
14. P. Bourdieu, « Sur les rapports... », p. 115. Voir aussi, P. Bourdieu, « La cause de la science. Comment l'histoire sociale des sciences sociales peut servir le progrès de ces sciences », *ARSS*, n° 106-107 (1995), p. 3-10.
15. En témoigne la tenue d'un colloque international sur l'épistémologie de l'histoire à l'Université d'Ottawa, en 1980, regroupant des historiens, des philosophes et des sociologues. Ses actes ont été publiés dans David Carr et al. (dir.), *La philosophie de l'histoire et la pratique historique d'aujourd'hui*, Ottawa, PUO, 1982. Il faut dire que ce tournant réflexif n'a pas seulement été pris par l'histoire: l'ensemble des sciences humaines et naturelles sont devenues des objets d'études des sciences humaines. Cette objectivation des disciplines, qui avait été amorcée avant les années 1970, mais sans vraiment émerger, peut être interprétée comme une tentative par laquelle les sciences humaines souhaitaient changer les rapports de force entre les sciences fondamentales et elles-mêmes. Elles exprimaient, par l'entremise de cette objectivation, leur privilège de pouvoir prendre pour objet leur propre fonctionnement et celui des sciences naturelles en vue de porter à la conscience les contraintes qui pèsent sur la pratique scientifique: un sociologue peut non seulement sociologiser la sociologie, il peut aussi sociologiser la physique qui ne peut, pour sa part, faire ni une physique de la physique ni une physique de la sociologie (E. Morin dirait

toutefois que les sciences humaines ne peuvent « se concevoir dans [leur] enracinement biophysique » (*op. cit.*, 1990, p. 20). C'est ainsi qu'on a assisté à l'émergence d'un champ de recherche qui a pour objet les disciplines, soit les *science studies* dont l'acte fondateur, si on peut dire ainsi, fut l'ouvrage de Thomas S. Kuhn, *Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, CUP, 1962. Cette anthropo-sociologie des disciplines se démarque de l'épistémologie traditionnelle en examinant l'activité scientifique de l'intérieur ou « telle qu'elle se fait » et non de l'extérieur ou telle qu'elle devrait être. Voir Michel Callon et Bruno Latour (dir.), *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1991. Les historiens, qui sont pourtant souvent considérés comme les plus empiristes des praticiens des sciences humaines, participent relativement peu aux *science studies* qui ne considèrent d'ailleurs pas l'histoire comme un objet de prédilection. Fait notamment exception à cette double-règle l'historien M. Pâquet qui, dans un récent article, analyse les conventions structurant l'histoire telle qu'elle se fait au Québec depuis une vingtaine d'années. (cf. « Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien », *BHP*, vol. 15, n° 3 (2007), p. 85).

16. Paul Ricoeur, *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, 1967, p. 37; Fernand Dumont, « La fonction sociale de l'histoire », *Histoire sociale*, n° 4 (1969), p. 15. Raymond Aron, pionnier de la philosophie critique de l'histoire en France, soulignait déjà, en 1938, que « l'historien appartient au devenir qu'il retrace » (cf. *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Vrin, 1938, p. 105).
17. En ce sens, l'histoire de la discipline historique [voir ma note 5] aide à mieux comprendre comment et pourquoi on a fait de l'histoire et, de ce fait, à pratiquer une histoire plus pertinente qui améliorera les connaissances du passé, dessein constitutif de la discipline historique. L'historiographie est en ce sens une *Orientierungswissen*, une connaissance-sur-le-passé pouvant guider les historiens dans leur agir-dans-le-présent, qui consiste à produire une connaissance désintéressée du passé dans et pour le présent. Comme l'ont bien remarqué les sociologues des sciences Wolf Lepenies et Peter Weingart : « *Why would one want to study the history of science if one cannot learn from it for contemporary practice?* » (cf. « Introduction », Loren Graham, W. Lepenies et P. Weingart, *Functions and Uses of Disciplinary Histories*, Dordrecht, Reidel, 1983, p. xix), faisant écho à une préoccupation que G. Bachelard avait déjà formulée dans « L'actualité de l'histoire des sciences » (cf. *L'Engagement rationaliste*, Paris, PUF, 1972, p. 137-152). C'est dans cette « actualité », entendue au sens fort de pertinence, que réside la légitimité de l'histoire de l'histoire aux yeux des praticiens de l'histoire. Si elle doit être pertinente, l'histoire de l'histoire ne doit pas pour autant verser dans ce que les socio-historiens des disciplines nomment le présentisme, soit une reconstitution du passé disciplinaire qui ne sert qu'à justifier la discipline dans son état actuel ou à changer les rapports de forces structurant le champ historien. L'historien de l'histoire doit, autant que faire se peut, produire une connaissance désintéressée du passé disciplinaire. C'est d'ailleurs en étant la plus désintéressée que l'histoire de l'histoire, paradoxalement, sert le plus les intérêts des chercheurs du présent (cf. L. Blondiaux et N. Richard, *op. cit.*, p. 125). C'est d'abord en prenant conscience, après quelque 50 ans que H.-I. Marrou en ait fait le mot d'ordre de son épistémologie de l'histoire à travers l'aphorisme « l'histoire est inséparable de l'historien » (cf. *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954, p. 47), c'est-à-dire que la connaissance objective du passé est impossible sans une volonté subjective de connaître du présent, que l'historien peut espérer dépasser son historicité. On ne peut connaître le passé que parce qu'il y a un présent : « toute histoire est histoire contemporaine » (cf. Benedetto Croce, *Théorie et histoire de l'historiographie*, Genève, Droz, 1968 (1915), p. 14). Face aux présentes interrogations sur l'identité et l'avenir

de l'histoire, l'histoire de l'histoire permettra aux historiens de se souvenir d'où ils s'en vont, pour paraphraser J. Létourneau (cf. «Se souvenir d'où l'on s'en va: l'Histoire et la mémoire comme reconnaissance et distance», *French Historical Studies*, vol. 23, n° 2 (2000), p. 277-300. Sur les interrogations identitaires des historiens, mentionnons pour le Canada et le Québec: *L'histoire au Québec: Quel avenir? Un débat*, colloque animée par M. Pâquet et J. Létourneau, avec la participation de Magda Farhni, J. Goyette, Christine Hudon, Alain Roy et Thomas Wien, Université Laval, Québec, le 26 janvier 2007; Éric Bédard, Guy Laperrière et Martin Pâquet, «Existe-t-il une tradition historiographique au Québec?», table ronde organisée dans le cadre du 59^e Congrès de l'Institut de l'Amérique française tenu à Montréal en octobre 2006; pour la France, Roger Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et incertitude*, Paris, Albin Michel, 1998; G. Noiriel, *op. cit.*, 2005).

18. Pierre Bourdieu, *op. cit.*, 2003, p. 154.
19. Les historiens font l'histoire en faisant de l'histoire puisque sans leur travail, les sociétés ne pourraient en grande partie connaître leur passé en vue de se doter d'une mémoire sans laquelle elles ne peuvent prendre conscience d'elles-mêmes. Leur identité est en effet d'abord une mise en récit dans laquelle les historiens tiennent un rôle fondamental en fixant les fondements de celle-ci (cf. J. Létourneau, *loc. cit.*, 1995, p. 13). Médiateurs entre le présent et le passé, les historiens participent à l'histoire de par leurs fonctions sociales dont la nature détermine leur rôle historique.
20. Jean-Maurice Bizière et Pierre Vayssière, *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen Age, France moderne et contemporaine*, Paris, Hachette, 1995; Guy Bourdè et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1997 (1983); Marie-Paule Caire-Jabinet, *L'Histoire en France du Moyen Age à nos jours*, Paris, Flammarion, 2002.
21. «L'élargissement de l'objet historique», *Le Débat*, n° 103 (1999), p. 131-147.
22. R. Chartier, *op. cit.*, p. 29. Bilans transversaux: François Bédarida (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France depuis 1945*, Paris, MSH, 1995 (surtout: p. 255-394); Jean-Claude Ruano-Borbalan (dir.), *L'histoire aujourd'hui. Enjeux et débats*, Paris, Sciences humaines, 1999; Carl Berger (dir.), *Contemporary Approaches to Canadian History*, Toronto, Copp Clark Pitman Ltd, 1987; John Schultz (dir.), *Writing about Canada. A Handbook for Modern Canadian History*, Scarborough, Prentice Hall, 1990; Jean-Claude Robert, «La recherche en histoire du Canada», *Revue internationale d'études canadiennes*, vol. 1, n° 2 (1990), p. 11-33; Jacques Rouillard (dir.), *Guide d'histoire du Québec du Régime français à nos jours*, Montréal, Méridien, 1991; Jean-Paul Bernard, «L'historiographie canadienne récente (1964-1994) et l'histoire des peuples au Canada», *CHR*, vol. 76, n° 3 (1995), p. 321-353; Joanne Burgess, «L'histoire du Québec; tendances récentes et enjeux» dans Denise Lemieux (dir.), *Traité de la Culture*, Québec, PUL, 2002, p. 29-41. Sur un champ particulier, pour n'en nommer que quelques-uns: Bruce G. Trigger, «The Historian's Indians: Native Americans in Canadian Historical Writing from Charlevoix to the Present», *CHR*, vol. 67, n° 3 (1986), p. 315-342; René Rémond, *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988; Guy Laperrière, «L'évolution de l'histoire religieuse au Québec depuis 1945: le retour du pendule?», dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir*, Québec, PUL, 1996, p. 329-348; Gérard Bouchard, «L'histoire sociale au Québec. Réflexions sur quelques paradoxes», *RHAF*, vol. 51, n° 2 (1997), p. 243-269; G. Noiriel, *Qu'est-ce que l'historiographie contemporaine?*, Paris, Hachette, 1998; Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay-aux-Roses, E.N.S., 1998; Micheline Dumont, *Découvrir la mémoire des femmes. Une historienne face à l'histoire des femmes*, Montréal, Remue-ménage, 2001; F. Dosse, *La marche des idées: histoire des intellectuels – histoire intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2003; Ramsay

- Cook, «Canadian Intellectual History: What Has Been Done?», dans Damien-Claude Bélangier, Sophie Coupal et Michel Ducharme (dir.), *Les idées en mouvement: perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Sainte-Foy, PUL, 2004, p. 15-27.
23. Fernand Harvey et Paul-André Linteau, «L'évolution de l'historiographie dans la "RHAF", 1947-1972», *RHAF*, vol. 26, n° 2 (1972), p. 163-183; Jean-Paul Coupal, «Les dix dernières années de la *RHAF*, 1972-1981», *RHAF*, vol. 36, n° 4 (1983), p. 553-567; Fernand Ouellet, «La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale», *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2 (1985), p. 11-83; Alain Corbin, «La *Revue Historique*: analyse de contenu d'une publication rivale des *Annales*», dans C.-O. Carbonell et Georges Livet, *Au berceau des Annales*, Toulouse, IEP, 1983, p. 105-137; Réjean Lampron, *À la recherche du positivisme: l'histoire politique dans la *Revue Historique* et dans les *Annales*: économies, sociétés, civilisations: une étude quantitative: (1929-1944)*, Mémoire de maîtrise (histoire), Montréal, UQAM, 1994; Sébastien Parent, *L'historiographie moderniste québécoise (1982-2002). Une production révisionniste?*, Mémoire de maîtrise (histoire), Montréal, UQAM, 2003; Andrée Fortin, «Une revue qui n'est pas à proprement parler un bulletin: un véhicule de l'engagement intellectuel!», *BHP*, vol. 15, n° 3 (2007), p. 11-23.
 24. A. Burguière, «Histoire d'une histoire: la naissance des *Annales*», *Annales: ESC*, vol. 34, n° 6 (1979), p. 1347-1359. Voir aussi, du même auteur, *L'École des Annales. Une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob, 2006. Dans le même numéro de 1979 des *Annales*, Jacques Revel montre que les paradigmes des *Annales* se sont construits dans les rapports que l'histoire entretient avec les sciences sociales puisque son programme visait à «sortir l'histoire de son isolement disciplinaire, l'ouvrir aux interrogations et aux méthodes des autres sciences sociales». L'auteur traite des paradigmes et non du paradigme annaliste puisque l'évolution théorique de l'école n'a pas été linéaire et continuiste, mais marquée par des séquences et des bonds qui renvoient «à une organisation non seulement de la pratique historique, mais, plus largement, du champ des sciences sociales tout entier» (cf. «Histoire et sciences sociales: les paradigmes des *Annales*», *Annales: ESC*, vol. 34, n° 6 (1979), p. 1362 et 1367). Le sociologue L. Mucchielli défend une thèse similaire en soutenant que l'émergence de la «nouvelle histoire» ne coïncide pas avec celle des *Annales*, mais remonte plutôt aux années 1880-1920, période pendant laquelle «s'est cristallisée [...] la volonté de bâtir une histoire davantage axée sur l'économique et le social [...] s'attachant plus aux régularités et aux phénomènes de masses [...] et durant laquelle l'histoire intègre le champ des sciences sociales («Aux origines de la nouvelle histoire», *op. cit.*, p. 93). Cette désacralisation de l'historiographie annaliste, qui a entraîné une réhabilitation de l'historiographie méthodique que les praticiens de la première avaient discréditée à des fins stratégiques, a engendré une importante recomposition de la mémoire disciplinaire. Les historiens reconnaissent leur dette envers les historiens méthodistes, qui ont joué un rôle fondamental dans la professionnalisation de l'histoire (cf. Olivier Dumoulin, «Comment on inventa les positivistes?», Jean-Marie Baldner et al., *L'Histoire entre épistémologie et demande sociale*, Toulouse, IUFM, 1994, p. 79-103; A. Prost, «Seignobos revisitée», *Vingtième siècle*, n° 43 (1994), p. 100-118). Ignacio Olábarri soutient, pour sa part, que l'école des *Annales*, comme les autres courants historiques du XX^e siècle prétendant faire une «nouvelle histoire», n'a pas rompu avec l'historicisme rankien allemand du XIX^e siècle. Elle demeure historiciste dans la mesure où elle estime qu'une action humaine ne peut seulement être comprise qu'en étant replacée dans son contexte historique. C'est dire que les mutations conceptuelles de la discipline historique ne sont pas si rapides que l'on pourrait croire et que les historiens, pour reprendre

- l'expression braudélienne, sont aussi des « prisonniers de la longue durée » (cf. « New » New History: *A Longue Durée Structure* », *History and Theory*, vol. 34, n° 1 (1995), p. 1-29).
25. *L'histoire en miettes*, Paris, La Découverte, 2005 (1987), 2005. Voir aussi, Robert Bonnaud, *Histoire et Historiens depuis 1968. Le triomphe et les impasses*, Paris, Kimé, 1997 ; *Histoire et Historiens de 1900 à nos jours. L'histoire nouvelle, au-delà de l'histoire*, Paris, Kimé, 2001.
 26. On retiendra surtout l'étude du politologue Hervé Coutau-Bégarie, qui soutient que l'hégémonie des *Annales*, pendant les années 1970, a résulté d'une stratégie de prise de pouvoir intellectuel par laquelle cette école a su utiliser l'idéologie dominante de la société et conquérir l'université, l'édition et les médias pour diffuser ses idées et ses pratiques (cf. *Le phénomène « nouvelle histoire » : stratégie et idéologie des nouveaux historiens*, Paris, Economica, 1983). Parmi les non-historiens, voir aussi les ouvrages du littéraire Philippe Carrard et du sociologue Rosan Rauzduel, qui illustrent l'interdisciplinarité qui caractérise l'histoire de la discipline historique (*Poétique de la Nouvelle Histoire: le discours historique en France de Braudel à Chartier*, Paris, Payot, 1998 ; *Sociologie historique des Annales*, Paris, Lettres du Monde, 1999). Pour les historiens non français, voir Lynn Hunt, « French History in the Last Twenty Years: The Rise and Fall of the *Annales* Paradigm », *Journal of Contemporary History*, vol. 21, n° 2 (1986), p. 209-224 ; Peter Burke, *The French Historical Revolution: The Annales School 1929-89*, Stanford, SUP, 1990 ; Michele Roberts, « The *Annales* School and Historical Writing », dans Peter Lambert et Phillip Schofield (dir.), *Making History. An Introduction to the History and Practices of a Discipline*, Londres et New York, Routledge, 2004, p. 78-92.
 27. Sillery, Septentrion, 1993. On a beaucoup publié sur le chef de file de cette école, soit Maurice Séguin. Voir Robert Comeau, *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains*, suivi de : *Les normes de Maurice Séguin*, Montréal, VLB, 1987 ; Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant, *Les Normes de Maurice Séguin : le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999 ; Robert Comeau et Josiane Lavallée (dir.), *L'historien Maurice Séguin : théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise*, Sillery, Septentrion, 2006 ; J. Lavallée, *L'influence de l'historien Maurice Séguin sur l'historiographie québécoise de 1950 à 1980*, Mémoire de maîtrise (histoire), Montréal, Université de Montréal, 2006.
 28. Montréal, VLB, 1999. Voir aussi, Fernand Ouellet, « L'émergence dans le Canada du xx^e siècle de l'histoire comme science sociale », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 4^e série, XX, 1982, p. 35-81.
 29. Voir Alfred Dubuc, « L'influence de l'école des *Annales* au Québec », *RHAF*, vol. 33, n° 3 (1979), p. 357-386.
 30. Le centre de gravité de l'historiographie canadienne-anglaise et acadienne est également passé du national-politique au social au cours des années 1980 (David Gagan et H. E. Turner, « Social History in Canada: A Report on the "State of the Art" », *Archivaria*, vol. 14 (1982), p. 27-52 ; Michael Bliss, « Privatizing the Mind: the Sundering of Canadian History, the Sundering of Canada », *Journal of Canadian Studies*, vol. 26, n° 4 (1991-1992), p. 5-17 ; Jack L. Granatstein, *Who Killed Canadian History?*, Toronto, Harper Collins, 1998 ; Julien Massicotte, « Les nouveaux historiens de l'Acadie », *Acadiensis*, vol. 34, n° 2 (2005)). On assiste au Québec à un « retour du refoulé » depuis la création du *BHP* en 1992. Sur la réémergence de l'histoire politique au Québec, voir Réal Bélanger, « Pour un retour à l'histoire politique », *RHAF*, vol. 51, n° 2 (1997), p. 223-241 et surtout le récent article de Jean-Philippe Warren et Yves Gingras, « Le *Bulletin d'histoire politique* et le retour du refoulé. La lutte pour l'imposition d'un

- domaine de recherche dans le champ de l'histoire québécoise (1992-2005)», *BHP*, vol. 15, n° 3 (2007), p. 25-36. Les auteurs ont raison de soutenir que la création de cette revue « peut être interprétée comme l'expression locale » d'un phénomène qui transcende les frontières des historiographies nationales depuis environ 20 ans, soit le retour de l'histoire politique. Sur ce retour en France, voir R. Rémond, *op. cit.*, au Canada anglophone, voir Reg Whitaker, « Writing About Politics », dans J. Schultz, *op. cit.*, p. 1-26. Le retour de l'histoire politique en Acadie se fait toujours attendre au moment même où on assiste « plutôt à une politisation et à une utilisation de plus en plus grande de l'histoire "populaire" médiatique et de la mémoire » (J. Massicotte, « L'historien et la question du politique en Acadie », *BHP*, vol. 15, n° 3 (2007), p. 169). Le clivage entre l'histoire sociale et politique est, comme le souligne M. Pâquet, « la convention ontologique par excellence qui structure le champ historien, ici [Québec] et ailleurs dans le monde » (*loc. cit.*, p. 98).
31. « Sur les mutations de l'historiographie québécoise : les chemins de la maturité », dans E. Bédard et J. Goyette (éd.), *Parole d'historiens*, Montréal, PUM, 2006 (1990), p. 287.
 32. S. Gagnon, *loc. cit.*, p. 481.
 33. Il souligne que l'enracinement historique de cette connaissance ne remet toutefois pas pour autant en cause l'intention de vérité qui la définit, car « refuser de reconnaître à l'histoire une certaine adéquation au réel, c'est donner dans l'absurde » (*loc. cit.*, p. 531) : l'historien de l'histoire en viendrait à nier son propre travail, à l'instar de tous les tenants du relativisme qui, en relativisant, se relativisent d'abord eux-mêmes. Les relativistes s'autoréfutent puisqu'ils disent qu'il n'y pas de réalité en réalité. Gagnon montre qu'il était bien conscient des problèmes que pouvait entraîner la souscription au relativisme cognitif chez un producteur de connaissance en se demandant dans le premier paragraphe de son texte : « Comment prendre [...] au sérieux celui qui postule que toute connaissance est inévitablement subjective. » Il en vient à la conclusion que « l'historien de l'historiographie qui cherche à mettre en perspective sociologique le savoir d'autrui doit reconnaître que sa propre enquête est elle-même tributaire de certains conditionnements psychologiques et sociaux » (*cf. loc. cit.*, p. 479). Il s'explique davantage sur sa démarche en 1985 en soulignant qu'« *I have never denied the scientific nature of the study of history I have merely emphasized its sociological and ideological dimensions* » (*cf. Quebec and its Historians*, Montreal, Harvest House, 1985, p. i) et en 1999 que « la vérité est au-dessus des individus qui la recherchent ». (*cf. op. cit.*, p. 158). Carl Berger souligne, quant à lui, que l'histoire de l'histoire ne peut se faire « *without a faith in the ability of the historical imagination to penetrate a segment of the thought of the past and to understand it* ». Comme toutes les démarches réflexives, l'histoire de l'histoire, « *can only be partially successful for they are constrained by the very forces under examination* ». (*cf. The Writing of Canadian History: Aspects of English-Canadian Historical Writing since 1900*, Toronto, UTP, 1986 (1976), p. x)
 34. *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, Québec, PUL, 1978, p. 1. Il reprend la même démarche pour les historiens du xx^e siècle dans *op. cit.*, 1985.
 35. *Promoters, Patriots, and Partisans*, Toronto, UTP, 1989.
 36. C. Berger, *op. cit.*, 1986, p. ix.
 37. « Pour une histoire de l'historiographie », *Storia della Storiografia*, vol. 1, n° 1 (1982), p. 7-25.
 38. *L'historiographie*, Paris, PUF, 2002 (1981), p. 3.

39. *Op. cit.*, 1976, p. 66. K. Pomian avait en quelque sorte esquissé, l'année précédente, le programme d'une histoire externaliste de l'histoire: «l'approche traditionnelle de l'histoire de l'historiographie qui laisse en dehors de ses intérêts l'aspect cognitif [...] reste [...] insuffisante et insatisfaisante. L'histoire de l'historiographie a vécu son temps. Ce de quoi nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'une histoire de l'histoire qui aurait placé au centre de ses recherches les interactions entre la connaissance, les idéologies, les exigences de l'écriture, bref, entre les aspects divers et parfois discordants du travail de l'historien. Et qui, ce faisant, aurait permis de jeter un pont entre l'histoire des sciences et celle de la philosophie, de la littérature, de l'art peut-être.» (cf. «L'histoire de la science et l'histoire de l'histoire», *Annales: ESC*, vol. 30, n° 5 (1975), p. 952).
40. Fernand Dumont, *loc. cit.*, p. 15. Sur les rapports que F. Dumont entretenait avec l'histoire, voir J. Goyette, «*Le prix de l'infinie liberté*»: *Fernand Dumont et l'histoire (1946-1997)*, thèse de doctorat (histoire), Montréal, UQAM, 2004.
41. R. Aron, *op. cit.*, p. 94. Voir aussi, Jean Hamelin, «L'histoire des historiens: entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité», dans Jacques Dagneau et Sylvie Pelletier (dir.), *Mémoires et histoires dans les sociétés francophones*, Québec, CÉLAT, 1992, p. 59-71.
42. Le récit historique qui sert de fondement identitaire à une communauté est, en ce sens, lui-même historique. Dans son insistance sur les rapports entre les historiens et la société, Létourneau oublie que cette dialectique est médiatisée par leur appartenance à un champ qui fait en sorte qu'ils détiennent une autonomie relative par rapport aux demandes sociales et que leur production a un caractère scientifique. L'occultation de ce filtre l'empêche de saisir la réalité disciplinaire de l'histoire, ce qui lui permet d'avancer que «la réalité de l'histoire réside – nonobstant la volonté des historiens – dans cette image [celle de la mémoire collective], un peu comme l'homme concret n'est à découvert que dans la fiction» (cf. Létourneau, *loc. cit.*, 1995, p. 25 et 33). C'est sur la démarche disciplinaire, sur «*the idea of history as [...] a practicing discipline with professional standards*» historiquement choisis et établis, ce qu'on pourrait nommer l'intersubjectivité historique, que repose «l'ultime différence» entre la science historique et les autres modes de représentation du passé (cf. John H. Zammito: «Are We Being Theoretical Yet?», *The Journal of Modern History*, vol. 65, n° 4 (1993), p. 804 [c'est moi qui moi qui souligne]; J. Goyette, «Saisir l'historiographie dans sa dynamique historique», dans E. Bédard et J. Goyette, *op. cit.*, p. 444).
43. Guy Thullier et Jean Tulard, *Les écoles historiques*, Paris, PUF, 1993 (1990); Jean Boutier et Dominique Julia, «À quoi pensent les historiens?», *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire*, Paris, Autrement, 1995, p. 13-53; Rémy Rieffel, «Les historiens, l'édition et les médias», dans F. Bédarida, *op. cit.*, p. 57-74; Jean-Noël Jeanneney, *Le Passé dans le présent*, Paris, Seuil, 1998; O. Dumoulin, *Le Rôle social de l'histoire*, Paris, Albin Michel, 2003.
44. G. Noirielle, *op. cit.* Voir aussi, bien qu'il commence à dater, l'article de Daniel Roche, «Les historiens aujourd'hui. Remarques pour un débat», *Vingtième siècle*, n° 12 (1986), p. 3-20.
45. Christophe Charle, «Être historien en France: une nouvelle profession?», dans F. Bédarida, *op. cit.*, p. 21.
46. *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998 (1997), p. 14 (trad. de *Making History in Twentieth Century Quebec*). Il avait, pour une première fois, exposé ses thèses sur l'historiographie québécoise dans «Revisionism and the Search for a Normal Society: A Critique of Recent Quebec Historical Writing», *CHR*, vol. 73, n° 1 (1992), p. 33-61. Il désigne par «*revisionism*» la manière dominante, à ses yeux, au Québec

- de faire de l'histoire depuis le tournant des années 1970. Il reproche à ses tenants d'avoir négligé les éléments qui ont singularisé l'expérience historique québécoise en vue de la normaliser, c'est-à-dire de l'aligner sur celle des autres sociétés occidentales. Sur l'évolution de la pensée rudinienne, voir Jean-Marie Fecteau, « Entre la quête de la nation et les découvertes de la science. L'historiographie québécoise vue par Ronald Rudin », *CHR*, vol. 80, n° 3 (1999), p. 440-463.
47. *That Noble Dream: the « Objectivity Question » and the American Historical Profession*, Cambridge, CUP, 1988.
 48. J. Goyette, *op. cit.*, 2005, p. 444; I. Veit-Brause, *op. cit.*, p. 8. Sur la notion de champ scientifique, voir P. Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique », *Sociologie et Sociétés*, vol. 7, no 1 (1975), p. 91-118.
 49. Y. Gingras, « Une sociologie spontanée de la connaissance historique », *BHP*, vol. 4, n° 2 (1995), p. 40-41; *Idem*, « La fabrication de l'histoire », *BHP*, vol. 8, n° 2-3 (2000), p. 318-330. Le premier mérite des travaux historiographiques de Rudin a été d'inciter les historiens québécois à réfléchir à l'histoire de leur profession, de les « provoquer », comme dit Gingras. Voir, à ce sujet, le dossier « Existe-t-il une nouvelle histoire au Québec ? » dans le *BHP* (vol. 4, n° 2 (1995)) – issu d'une table ronde sur le « révisionnisme » – dans lequel on retrouve, en plus de l'article de Gingras, des contributions de B. Young, P.-A. Linteau, John A. Dickinson, Michel Sarra-Bournet, J.-M. Fecteau, Gilles Bourque, J.-P. Bernard et R. Rudin, et le dossier « À propos de *Making History in Twentieth-Century Quebec. Historians and their Society* de Ronald Rudin » dans le *BHP* (vol. 7, n° 1 (1998)), contributions de Pierre Trépanier, Bruno Deshaies, E. Bédard, S. Gagnon, Jacques Beauchemin et G. Bourque. Sur la réception des thèses rudiniennes dans le *BHP*, voir S. Parent, « L'écho du politique dans les débats historiographiques. Le *BHP* et le révisionnisme », *BHP*, vol. 15, n° 3 (2007), p. 37-52, dans la *RHAF*, voir P.-A. Linteau et F. Harvey, « Les étranges lunettes de Ronald Rudin », *RHAF*, vol. 51, n° 3 (1998), p. 419-424 et la réplique de Rudin, « Des lunettes différentes », *RHAF*, vol. 51, n° 3 (1998), p. 425-428.
 50. Judith Schlanger insiste en effet sur la conjonction de « l'espace intellectuel » et du « terrain socio-professionnel et institutionnel » dans tout processus de disciplinarisation (cf. « Fondation, nouveauté, limite », *Les débuts des sciences de l'homme*, n° spécial de *Communications*, vol. 54 (1992), p. 289-298). Parallèlement, I. Veit-Brause soutient que la disciplinarisation consiste en des « cognitive and social processes which transformed the practice of history writing and of historical studies into an academic discipline » (cf. *op. cit.*, p. 8, [c'est moi qui souligne]).
 51. G. Bachelard, *Le Rationalisme appliqué*, Paris, PUF, 1975 (1948), p. 70.
 52. Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
 53. François Furet, *L'Atelier de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1982.
 54. La qualité des œuvres historiques est fonction de la rigueur des règles de l'art qui régissent leur production. Cette rigueur est elle-même fonction de l'indépendance de ces règles par rapport aux demandes ou aux exigences du monde social (P. Bourdieu, *Les règles de l'art*, Paris, Seuil, 1992; *Idem*, « La cause de la science... », p. 4).
 55. Paul Feyerabend, *Contre la méthode*, Paris, Seuil, 1979, p. 333.
 56. La professionnalisation de l'histoire a permis à des individus de gagner leur vie en produisant et en diffusant un savoir sur le passé. Elle a transformé la pratique ancestrale de l'écriture de l'histoire en un métier régi par des normes et des règles. Celles-ci ne sont déterminées par aucune autre instance que la communauté corporative regroupant ceux-là mêmes qui l'exercent, soit les historiens. Pour se reproduire ainsi que pour évaluer, légitimer et transmettre son savoir, cette communauté a dû

se doter d'institutions, à savoir des départements universitaires et des organes de diffusion, notamment des revues. Cette institutionnalisation a également consisté en la création d'associations défendant ses intérêts vis-à-vis des pouvoirs extérieurs, assurant sa cohésion identitaire et maintenant une solidarité entre ses membres (Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *RHAF*, vol. 51, n° 2 (1997), p. 163-200; D. Wright, *op. cit.*; M. de Certeau, *op. cit.*, p. 79-95; William R. Keylor, *Academy and Community. The Foundation of the French Historical Profession*, Cambridge, HUP, 1975; O. Dumoulin, « La professionnalisation de l'histoire en France (1919-1939) », *Historiens et sociologues aujourd'hui*, Paris, CNRS, 1986, p. 49-59; G. Noirielle, *op. cit.*, 2005, p. 261-291).

57. Cette réduction institutionnelle de la disciplinarité de l'histoire opérée par ses historiens s'explique en partie par le fait que la plupart d'entre eux s'abreuve à la fontaine des sociologues des sciences et très peu à celle des philosophes des sciences ou des épistémologues qui, contrairement aux premiers, ont moins de difficulté à reconnaître l'autonomie du champ cognitivo-logique et à ne pas le réduire à celui du socio-institutionnel. P. Novick est l'un des rares historiens qui aient jusqu'à présent accordé une importance à la réflexion épistémologique historique dans la construction de la discipline historique (*cf. op. cit.*).
58. *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard-Seuil, 1988 (1963), cité dans Christian Delacroix et al., *Les Courants historiques en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2005 (1999), p. 280.
59. P. Bourdieu, *op. cit.*, 2003, p. 25. Il soutient que « [l]a science n'a jamais d'autre fondement que la croyance collective dans ses fondements que produit et suppose le fonctionnement même du champ scientifique ». (*cf. loc. cit.*, 1975, p. 109).
60. José C. B. Barrera, « Making History, Talking about History », *History and Theory*, vol. 40, n° 2 (2001), p. 190; Comité de rédaction d'*Espaces Temps*, « La dure simplicité du positif », *L'opération épistémologique. Réfléchir les sciences sociales*, n° 84-86, 2004, disponible en ligne sur : <http://espacestemps.net/document605.html> (Page consultée le 15 mai 2007); M. Pâquet, *loc. cit.*, 2007, p. 95.
61. C. Delacroix et al., *Histoire et historiens en France depuis 1945*, Paris, ADPF, 2004.; Marlene Shore (éd.), *The Contested Past: Reading Canada's History*, Toronto, UTP, 2002; E. Bédard et J. Goyette, *op. cit.*, (voir le texte introductif de Bédard, surtout p. 11).
62. G. Noirielle, *Penser avec, penser contre*, Paris, Belin, 2003, p. 15. C'est parce que le savoir-faire d'une discipline « se laisse mal analyser et décrire avec des mots » (Gérard Lenclud, « L'anthropologie et sa discipline », dans J. Boutier et al., *op. cit.*, p. 92) que la disposition réflexive est un pouvoir-dire qui, comme tout discours, a des conditions de production faisant en sorte que ce ne sont pas tous les historiens qui puissent l'énoncer. Ce n'est que par l'histoire – la démarche contextualiste – qu'il est possible de déterminer ces conditions en vue de comprendre comment ceux qui sont avant tout formés pour pratiquer l'histoire arrivent à prendre le recul nécessaire pour discourir sur celle-ci.
63. Keith Jenkins, *Re-thinking History*, London, Routledge, 2005 (1991). Contrairement à sa réflexion postmoderne sur l'histoire qui ne s'appuie sur aucune recherche empirique historique, nous soutenons que nous pouvons seulement « re-penser » l'histoire à l'aide de l'histoire : faire un travail d'histoire sur l'histoire. À ce dessein, il faut procéder à un renversement empirique de la question de la réflexion sur l'histoire : non pas effectuer une réflexion sur la pratique historique, mais étudier, à l'aide de cette pratique, comment les historiens ont effectivement réfléchi à celle-ci.

64. F. Dosse, *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 6. La réflexion sur les « activités qui entrent dans l'exercice du "métier" d'historien » que revendique G. Noiriel (cf. *op. cit.*, 2005, p. 12) fait, en ce sens, elle-même partie de ces activités. L(e)'(r)établissement de la connexion entre la théorie et la pratique au sein de la communauté historique exige de faire de la théorisation de la pratique historique une partie intégrante de la pratique historique.
65. M. Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1973 (1971). En débattant des modalités et des finalités de ce qui les unit, la pratique historique, les historiens consolident sa légitimité. Ce débat renforce en effet le consensus – même si on ne s'entend pas sur son comment et son pourquoi, on croit l'histoire nécessaire – qui est la condition d'existence et de survie de toute discipline (G. Lenclud, *op. cit.*, p. 92). La théorisation, opération par laquelle les historiens médiatisent leur pratique en vue d'intervenir dans ce débat, est ainsi une procédure qui participe à sa disciplinarisation. Par ailleurs, qui dit débat, dit compétition, dit rapports de force. L'histoire de la théorisation de l'histoire ouvre ainsi sur ce que Joan W. Scott nomme « *the politics of history* » (cf. « History in Crisis? The Others' Side of the Story », *AHR*, vol. 94, n° 3 (1989), p. 680-692) et rappelle « que l'appartenance disciplinaire ne renvoie pas seulement à des institutions unitaires [...], mais aussi à des affrontements qui, tout en les divisant, ont contribué à unir leurs différents protagonistes dans un espace de réflexion commun » (cf. L. Blondiaux et N. Richard, *op. cit.*, p. 124). La discipline est un débat consensuel.
66. Hayden White, *Tropics of Discourse*, London, John Hopkins University 66, 1978, p. 126.
67. En théorisant, les historiens mettent en jeu l'enjeu du jeu historien, qui est de part en part historique, du fait qu'il devient, par cette mise en jeu, lui-même un enjeu de ce jeu. Ceux qui décident de cet enjeu en le mettant en jeu sont ceux-là mêmes qui y jouent : on arbitre en participant dans le sport de l'histoire puisqu'« il n'[y] existe pas d'instance à légitimer les instances de légitimité » (cf. P. Bourdieu, *loc. cit.*, 1975, p. 97).
68. Cette expression reprend le titre d'un manifeste dirigé par J. Le Goff et Pierre Nora (Paris, Gallimard, 1974) qui peut servir d'exemple pour illustrer notre propos. Aucun des articles de ce collectif ne fait de l'histoire, c'est-à-dire produit de la connaissance sur le passé. Ils sont plutôt des textes qui programment la recherche empirique par laquelle cette connaissance est produite. Ils montrent ainsi que pour *faire de l'histoire*, il faut aussi faire autre chose que de l'histoire, à savoir la théoriser.
69. Nous profitons de cette occasion pour rappeler la distinction conceptuelle entre savoir et discipline. Celui-là désigne l'accumulation des connaissances, alors que celui-ci désigne un mode de législation de la connaissance institutionnellement organisé en une communauté de professionnels. Si le savoir historique (*l'istoria*) existe depuis l'Antiquité, la discipline historique remonte au plus loin au XIX^e siècle.
70. Leopold von Ranke, cité par G. Noiriel, *op. cit.*, 2005, p. 63. La citation en allemand originelle se retrouve dans L. von Ranke, « Preface to the First Edition of Histories of the Latin and Germanic Nations » (1824), *The Theory and Practice of History*, édité par G. Iggers et Konrad von Moltke, Indianapolis, Bobbs-Merrill, 1973, p. 137.
71. Leonard Krieger, *Ranke: the Meaning of History*, Chicago, CUP, 1977 ; Georg G. Iggers et James M. Powell (dir.), *Leopold von Ranke and the Shaping of the Historical Discipline*, Syracuse, SUP, 1990.

72. Ne serait-ce que pour proscrire la spéculation sur le processus *et* la pratique historiques. Ayant pourtant beaucoup réfléchi à la pratique historique (voir le recueil dans lequel sont rassemblés ses principaux articles en la matière: *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1953), Lucien Febvre s'était permis de déclarer que «philosopher» était «le crime capital» de l'historien (p. 433). Plus près temporellement de nous, l'historien anglo-québécois J. A. Dickinson soutenait, dans ses «Commentaires sur la critique de Rudin» (*cf. loc. cit.*) que l'historien devait délaisser la réflexion historiographique et se consacrer avant tout à «combler les lacunes dans nos connaissances», comme si on pouvait se passer de réfléchir à la pratique qui permet de combler ses lacunes. Febvre et Dickinson se servent tous les deux du discours pour dénoncer le discours sur l'histoire.
73. A. Prost, *op. cit.*, p. 14.
74. John L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.
75. M. Foucault, *op. cit.*, 1969, p. 37. Comment les historiens peuvent-ils prendre l'histoire pour une évidence (chose allant de soi) alors qu'ils la mettent si rarement en évidence – du latin *evidentia* venant du grec *enargeia* signifiant mettre «en pleine lumière» – par l'histoire? Pour se savoir, l'histoire doit se voir historiquement. La pratique historique ne peut devenir lucide qu'à condition de s'é-lucider historiquement (*cf.* François Hartog, *Évidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Paris, EHESS, 2005, p. 11-16).
76. J. C. B. Barrera, *loc. cit.*, p. 205.
77. M. de Certeau, *op. cit.*, p. 71 et 37.
78. Werner Heisenberg, *La Nature dans la physique contemporaine*, Paris, Gallimard, 1962; Georges Lefebvre, cité dans C.-O. Carbonell, *op. cit.*, 1976, p. 64.
79. M. Pâquet, *op. cit.*, 2002.
80. Georges Canguilhem, *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Vrin, 1968; T. Kuhn, *op. cit.*